

AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Gestion des moyens des établissements (GME) de l'enseignement agricole technique

La DGER est engagée dans une démarche globale d'amélioration du système d'information de l'enseignement agricole.

Disposer de systèmes d'information (SI) performants est un besoin essentiel pour piloter l'appareil de formation et d'éducation qu'est l'enseignement agricole (EA). Il s'agit d'offrir aux élèves et aux familles un service de qualité. Il s'agit aussi de proposer aux personnels qui œuvrent dans les établissements des outils efficaces, ergonomiques et fiables.

L'historique et la complexité du SI de l'EA induisent certaines difficultés, qui ralentissent l'exécution des missions attendues, mettent en risque la capacité à assurer certaines missions régaliennes et accaparent une partie du temps de travail des personnels, ce qui les éloigne de leur cœur de métier (pédagogie, animation, pilotage de projet...).

Face à ce constat, plusieurs chantiers structurants sont engagés par la DGER pour améliorer et rénover les SI, qui prennent en compte les besoins d'évolution régulièrement exprimés. Ce sont des chantiers au long cours, qui mobilisent toute une équipe au niveau national. Ils sont cependant peu connus et leurs résultats ne seront tangibles que lorsqu'ils seront achevés.

Afin de donner de la perspective à tous les personnels de l'enseignement agricole dans les établissements et au niveau régional, une série de fiches explicatives établies par la DGER vise à redonner un cap et à préciser les objectifs et le contenu de ces chantiers structurants.

La mise en œuvre de certains chantiers, le développement et le maintien de certains SI et l'assistance utilisateurs qui les accompagne, sont confiés par la DGER à l'Institut Agro Dijon, qu'elle finance à cette fin dans le cadre du dispositif national d'appui (DNA).

Depuis 2019, la DGER est engagée dans la refonte des outils de gestion des moyens des établissements (projet « GME ») de l'enseignement agricole technique, afin de mettre à jour techniquement les outils et d'améliorer les services rendus.

I. Les outils existants et leur usage

La refonte GME concerne les outils suivants, charnières car utilisés en amont, pendant et en aval des rentrées scolaires :

- **Structures** : cet outil, mis en service en 1999, appuie la gestion des classes pour les secteurs publics et privés. Il permet notamment de gérer les ouvertures, modifications,

DGER/DAT/BPSI – 23/10/2025

fermetures des classes et des sections de classes. Il est indispensable pour permettre l'inscription des élèves dans les formations et la préparation de carte scolaire des établissements publics et privés.

- **Sible** : cet outil de Simulation des Besoins de L'Enseignement permet de déterminer les moyens en dotation globale horaire (DGH) attribués aux établissements pour une année scolaire, en prenant en compte les ouvertures/fermetures de classe, les rénovations pédagogiques et les variations d'effectifs. L'outil est partagé avec les services déconcentrés (DRAAF/SRFD et DAAF/SFD) et les fédérations de l'enseignement technique agricole privé du temps plein.
- **Services** : cet outil de gestion des services des enseignants (obligations horaires sur une année scolaire) est composé de deux applications : Guépard pour le secteur public et Phoenix pour le secteur privé du temps plein. Ces applications permettent d'affecter les enseignants à chaque classe, de déterminer leurs obligations horaires sur l'établissement, en détaillant les heures de face à face, les autres activités et les éventuelles heures supplémentaires annuelles. Le résultat de ce calcul est traduit dans une fiche de service signée par chaque enseignant, à partir de laquelle certaines primes sont générées automatiquement.

Les outils Services sont partagés avec les services déconcentrés (DRAAF/SRFD et DAAF/SFD), les fédérations de l'enseignement technique agricole privé du temps plein et les établissements pour l'enseignement technique agricole public et privé.

Ces outils souffrent d'obsolescences techniques et fonctionnelles, empêchant toute évolution des calculs et éditions notamment lors de la mise en place de réformes. Ainsi, sans évolution technique majeur, il est nécessaire de développer des solutions de contournement par paramétrages des outils, comme lors de la mise en œuvre du Pacte enseignant. Ces solutions de contournement font peser des risques majeurs sur notre organisation.

II. Déploiement des nouvelles applications

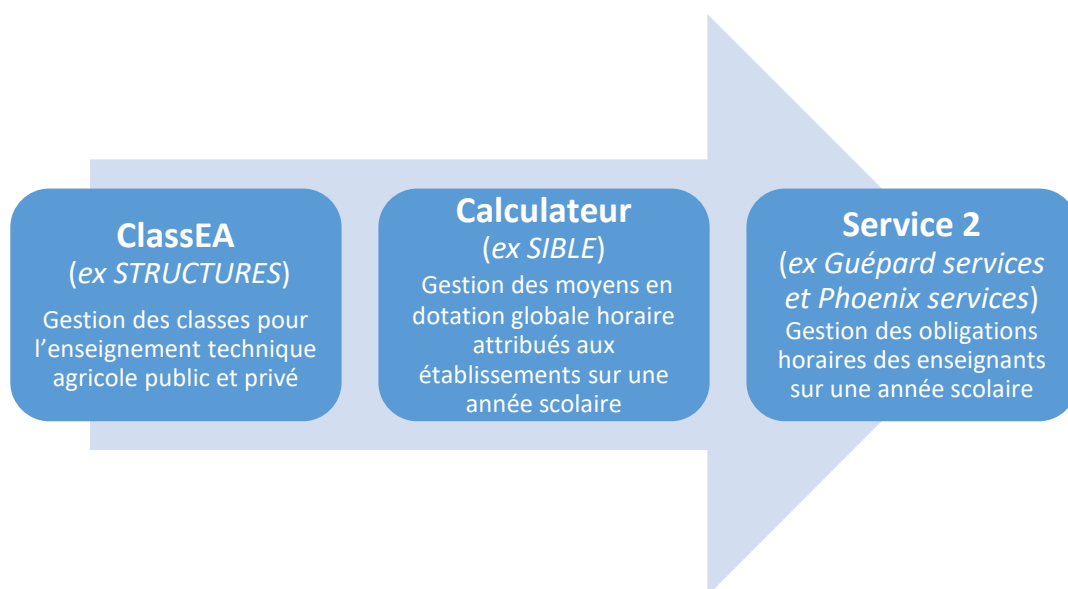
Afin de sécuriser les rentrées scolaires, la DGER a lancé le développement des trois applications suivantes qui ont vocation à remplacer les outils existants :

- **ClassEA** doit succéder à **Structures** (gestion des classes pour l'enseignement technique agricole public et privé). **La mise en service de ClassEA est prévue en Aout 2026.**
- **Calculateur** doit succéder à **Sible** (gestion des moyens en dotation globale horaire attribués aux établissements sur une année scolaire). **La mise en service de Calculateur est prévue en Aout 2026.**

DGER/DAT/BPSI – 23/10/2025

- **Services 2** doit succéder à **Guépard Services et Phoenix Services** (gestion des obligations horaires des enseignants sur une année scolaire). **La mise en service de Services 2 pourra s'opérer en 2 temps, d'abord pour les établissements du public puis ceux du privé.**

2026	...	Fév. 2028
------	-----	-----------



III. Point d'avancement (octobre 2025)

Les notes de cadrage des nouveaux outils ont été finalisées en septembre 2023.

Les développements des applications ClassEA et Calculateur sont en cours de finalisation (novembre 2025) sur la base de leur cahier des charges. Des développements complémentaires sont désormais prévus pour intégrer le Bachelor Agro, dont le lancement se fera à la rentrée



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGER/DAT/BPSI – 23/10/2025

2026 pour la formule en 60 ECTS (3^e année du bachelor après un bac+2) et à la rentrée 2027 pour la formule en 180 ECTS (bachelor en 3 ans).

A la suite de ces nouveaux développements, **ClassEA et Calculateur** seront mis en service dans les SRFD en Aout 2026 pour la préparation de l'année scolaire 2027-2028.

Le nouvel outil **Services 2**, maillon indispensable de la chaîne de gestion des moyens des établissements et de la rémunération des enseignants, est souhaité pour la **rentrée 2028**.